



**Lycée Professionnel
Alfred Mongy**



**CAP
Peinture en carrosserie
1 an
en apprentissage**

Périodes de formation :

**1 an dont 420 h en centre
(12 semaines)**

Son travail consiste à :

- l'accueil du client et la réception de son véhicule.
- le remplacement, réparation des éléments détériorés.
- le contrôle, réparation des structures.
- la préparation, réalisation et contrôle de la mise en peinture d'un élément de carrosserie.
- la remise en conformité du véhicule.
- la finalisation de l'intervention.

Poursuite d'études:

Le titulaire de ce CAP peut intervenir dans tout type d'entreprise de réparation de carrosseries de véhicules automobiles, de cycles et de motocycles, de matériel aéronautique, ferroviaire, maritime, agricole ou de travaux publics. Le cœur de son activité réside dans la préparation des surfaces et la mise en peinture des éléments. Son action est complémentaire de celle du carrossier, qui effectue les opérations de restructuration et de redressage de la carrosserie.

Grille horaire hebdomadaire

Travaux pratiques sur véhicules	32 H
Technologie	2 H
Dessin	1 H



Lien sur la formation ONISEP